



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **13 mai 2019**

Délibération n° 2019-3460

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOOP) - Attribution d'une subvention pour le programme d'actions 2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 23 avril 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 15 mai 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Berra (pouvoir à M. Guilland), Burillon (pouvoir à M. Da Passano), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), Servien (pouvoir à M. Crimier), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 13 mai 2019**Délibération n° 2019-3460**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOP) - Attribution d'une subvention pour le programme d'actions 2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 avril 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon développe une politique de coopération au développement et de solidarité internationale se traduisant par des programmes de coopération au développement avec plusieurs villes du monde et par un soutien et un accompagnement aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire. Cette politique de coopération et de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la Métropole, en soutenant les actions contribuant au développement et aux événements relatifs aux enjeux internationaux destinés et ouverts à tous les publics de la Métropole.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, RESACOOP, créé sous forme de groupement d'intérêt public (GIP) en 2005, a repris les activités du Centre de ressources et d'appui pour la coopération internationale (CERAPCOOP) et a étendu ses services sur l'ensemble de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le prolongement du processus de réforme territoriale. Afin de privilégier la proximité avec tous les acteurs régionaux, dans la continuité des actions engagées, RESACOOP dispose de 2 sites : l'un à Lyon (siège), l'autre à Clermont Ferrand.

Le GIP compte 28 membres qui assurent le pilotage politique de RESACOOP, contribuent financièrement à son fonctionnement et mettent expertises et compétences au service de la communauté des acteurs régionaux : l'État, représenté par le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, le Département de l'Isère, la Métropole, la Communauté d'agglomération Annemasse Les Voirons, la Communauté de communes Faucigny Glières, la Ville de Chambéry, la Ville de Grenoble, l'Université Grenoble Alpes, les Hospices civils de Lyon (HCL), l'association Agronomes et vétérinaires sans frontières, l'association Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal, le Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL), l'Institut Bioforce, l'association Handicap international, l'association Humacoop, le Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations de Rhône-Alpes, l'association Culture et développement, l'association Forum réfugiés-COSI, l'association Groupe urgence, réhabilitation, développement, l'association Pays de Savoie solidaires, l'association Service de coopération au développement, l'association Solicoop 42, la Ville de Clermont Ferrand, la Ville de Cusset, le Département de l'Allier, l'Université Clermont Auvergne.

II - Objectifs

Le réseau régional multi-acteurs RESACOOP contribue au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale, dans le domaine de la coopération décentralisée, non gouvernementale ou autre et au renforcement des compétences de tous ceux qui agissent dans le cadre de ces actions. Le GIP mobilise et associe des acteurs comme les collectivités locales, organisations non gouvernementales (ONG), organismes privés et publics, dans le cadre d'actions innovantes et d'actions de coopération au développement. RESACOOP vise à mobiliser l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions, des associations de solidarité internationale travaillant sur ces thématiques et sur des projets relatifs aux objectifs pour le développement durable (ODD), à la sensibilisation des habitants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à la coopération et aux relations internationales afin d'informer le public, le plus large possible, et d'échanger sur les expériences de développement.

Pour la période 2016-2020, le cadre d'intervention s'articule autour de 5 axes :

- le service régional d'intérêt général,
- le maillage géographique et thématique,
- les espaces de concertation,
- la recherche-développement et l'observatoire régional de la coopération internationale,
- les projets interrégionaux.

RESACOOOP est un espace de rencontres et de dialogue ouvert à tous les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes. Sa mission est de conseiller et d'accompagner les organisations engagées dans des actions de coopération et de solidarité internationale avec les pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Europe de l'Est. Tout à la fois, centre de ressources et "service public" de la coopération internationale, il contribue au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale, conduites en Auvergne-Rhône-Alpes, et à mobiliser et associer l'ensemble des acteurs régionaux dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'ouverture à l'international des habitants du territoire. Le programme des activités 2019 adopté lors de l'assemblée générale du 18 décembre 2018, s'inscrit dans ce cadre. L'année 2019 est, de plus, celle du 25^{ème} anniversaire de la création de RESACOOOP.

Pour permettre l'atteinte de ces objectifs, qui participent pleinement à la politique de coopération et de solidarité internationale de la Métropole, celle-ci souhaite renouveler sa participation financière pour 2019 à RESACOOOP, contribuant ainsi, en qualité de membre, à l'équilibre financier de RESACOOOP.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2018

Par délibération du Conseil n° 2018-2961 du 17 septembre 2018, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention d'un montant de 11 000 € au profit de RESACOOOP dans le cadre du programme d'actions pour l'année 2018.

Au cours de l'année 2018, RESACOOOP a renforcé ses activités d'information, d'appui autour des thématiques de la solidarité, de l'international et de la jeunesse et de mise en réseau des organisations d'Auvergne-Rhône-Alpes impliquées ou souhaitant s'impliquer dans des actions de coopération et de solidarité internationale :

- mise en place d'une nouvelle lettre d'information numérique Resa'clic, dont les 11 numéros annuels sont envoyés à la base de données de 2 600 contacts,
- en tant que réseau régional multi-acteurs, RESACOOOP est associé à la mise en place du plan d'actions de l'Agence française de développement (AFD) sur ses nouvelles missions dans le domaine de l'éducation au développement et à la solidarité internationale,
- RESACOOOP porte la mise en œuvre du projet européen Frame Voice Report (2018-2021) sur le territoire visant à financer des organisations de la société civile des pays partenaires qui réalisent des projets de sensibilisation aux ODD,
- mise en place d'un groupe de réflexion sur l'évolution de la communication,
- consolidation des réseaux jeunesse et solidarité internationale,
- groupe de travail développement économique et coopération internationale.

Les cibles de l'action de RESACOOOP sont diverses : collectivités territoriales, associations, établissements scolaires, structures d'éducation populaire, de commerce équitable, organisations socioprofessionnelles, etc., dont le siège social est situé en Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que tout jeune de 16 à 30 ans habitant en Région Auvergne-Rhône-Alpes et souhaitant s'informer ou agir dans le champ de la coopération internationale.

IV - Bilan

RESACOOOP a organisé 25 rendez-vous (hors projets européens) dont 8 temps de formations, ce qui représente environ 500 participants dont environ la moitié est originaire du Département du Rhône, principalement de la Métropole. L'équipe a traité environ 420 demandes et a réalisé 159 prestations d'appuis, concernant 105 structures (près de la moitié ont leur siège dans la Métropole).

Environ 3 000 organisations en Région Auvergne-Rhône-Alpes sont répertoriées sur le site RESACOOOP dont 1 160 dans le Département du Rhône - principalement de la Métropole.

Le site de resacoop.org a enregistré 79 108 visites et 225 680 pages ont été vues, la rubrique la plus lue étant celle des financements avec environ 45 000 vues.

V - Programme d'actions RESACOOOP 2019 et plan de financement prévisionnel

Le programme de travail prévisionnel 2019 poursuit les objectifs suivants :

- promouvoir une coopération internationale de solidarité en recherche d'une meilleure efficacité, de qualité et fondée sur des échanges équilibrés,
- contribuer à l'ouverture à l'international et à la coopération des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes,
- renforcer la mobilisation de tous les acteurs du territoire et, notamment, des acteurs économiques, sociaux et culturels, en faveur de la coopération internationale de solidarité ; les inciter à contribuer par leur engagement à la création d'emplois et de valeur, dans une logique d'intérêt mutuel ; les rassembler dans une dynamique de création d'un ensemble d'acteurs cohérent et reconnu à l'échelle nationale et européenne,
- promouvoir une parole collective "multi-acteurs" sur le territoire régional, affirmant des valeurs partagées et l'ancrage local de solidarités internationales.

Les moyens mis à disposition pour la réalisation de ce programme sont :

- le portail internet www.resacoop.org pour :
 - . la rubrique "rechercher des financements" mise à jour quotidiennement,
 - . la fiche " zoom pays ",
 - . les formations à l'international,
 - . les outils : fiches techniques, ressources documentaires, outils méthodologiques,
 - . la recherche d'un emploi ou un stage, dépôt d'offres,
 - . l'espace " Jeunes ",
 - . la base de données des acteurs rhônalpins accessible en ligne sur le portail internet : elle regroupe plus de 2 600 organisations en Région Auvergne-Rhône-Alpes (petites et grandes associations, collectivités territoriales, établissements scolaires, hôpitaux, universités, organisations socio professionnelles, etc.) ; l'accent est mis sur les 4 sites internet (resacoop.org ; londootiloo.org ; [DevReporter Network](http://DevReporterNetwork.com) ; Reaglobe.eu) et la base de données régionale des actions de coopération internationale ;
- le service " questions/réponses " : demandes d'information ponctuelles, recherche d'emploi et de stage, identification de partenaires, information pays, etc.,
- l'appui personnalisé aux projets : rendez-vous individuels, accompagnement de la réflexion, mise en relation avec d'autres membres du réseau,
- les lettres RESACOOOP et Resa'clac, bulletin de liaison diffusé tous les mois,
- les réunions d'échanges et de concertation, thématiques ou géographiques : elles sont organisées 2 à 3 fois par an et tous les comptes rendus sont en ligne sur le portail internet,
- le programme semestriel de formation, pour renforcer les compétences des acteurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de conception et gestion de projets,
- le baromètre de la coopération et de la solidarité internationale en Région Auvergne-Rhône-Alpes, publié chaque année,
- la mise en œuvre du projet européen Frame Voice Report 2019-2021,
- l'accompagnement des acteurs locaux dans une stratégie de communication sur leurs actions,
- la consolidation des réseaux jeunesse et solidarité internationale,
- la mise en place de partenariats avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'École de santé sociale sud-est (ESSSE), avec "promouvoir les actions de gestion des déchets au Sud" (PAGEDS),
- la coordination régionale du festival des solidarités 2019.

Le budget prévisionnel 2019 est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	3 100	vente de produits finis, prestations	5 000
services extérieurs	110 600	subventions d'exploitation dont :	507 600
autres services extérieurs dont :	251 600	- État	110 000
- rémunérations et honoraires	227 400	- Région Auvergne-Rhône- Alpes	317 000
- publicité et publication	100	- Métropole de Lyon	11 000
- déplacements, missions et réceptions	15 000	- Département de l'Ardèche	2 000
- frais postaux, télécommunications	8 900	- Département de l'Isère	3 500
- services bancaires	200	- Département de l'Allier	1 000
impôts et taxes	5 800	- Ville de Grenoble	3 000
		- Ville de Clermont Ferrand	4 000
		- Ville de Chambéry	1 000
charges de personnel	159 900	Agence française de développement (AFD) - Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)	8 000
autres charges de gestion courante	500	convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)	7 000
		Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID)	6 500
dotations aux amortissements et provisions	7 000	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	13 000
		Association Gevalor	20 600
		produits financiers	500
		reprises sur provisions	22 400
		transfert de charges	3 000
Total	538 500	Total	538 500

Il est à noter que le budget pour cette action reste stable par rapport à 2018.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit du GIP RESACOOOP dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit du GIP RESACOOOP pour son programme d'actions 2019,

b) - la convention à passer entre la Métropole et le GIP RESACOOOP définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 11 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2019.